Domaine : Sciences du vivant - Thématique(s) : Réglementation pour les pratiques en biologie, usage des animaux à des fins scientifiques STAGES COURTS

BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE

Les BPL (définition OCDE et ANSES) sont un ensemble de mesures permettant d'assurer au cours d'un travail de laboratoire, la qualité, la traçabilité et l'intégrité des résultats. Elles forment un système de garantie de la qualité portant sur le mode d'organisation des études de sécurité ou de recherche non-clinique ayant trait à la santé et à l'environnement. Elles définissent aussi les conditions dans lesquelles ces études sont planifiées, réalisées, contrôlées, enregistrées et diffusées.

☐ Dates: Voir le calendrier

② Lieu: Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)

€ Tarif: 1710 **€**

Modalité: Présentiel

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre les BPL et leurs réglementations dans le contexte des laboratoires de recherche en sciences de la vie et de l'environnement
- Connaitre les procédures et outils BPL à mettre en place dans un laboratoire
- Connaitre les méthodes de validations de ces procédés
- Connaitre les responsabilités des personnels, les règles d'hygiène et sécurité, la problématique de gestion et maintenance des équipements
- Utiliser les BPL dans ces travaux de laboratoire afin d'obtenir et garantir des résultats fiables, reproductibles, vérifiables et reconnus sur le plan international.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Techniciens, ingénieurs, doctorants, chercheurs.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Des connaissances de base de biologie sont nécessaires.

PROGRAMME

- Principe des BPL, contexte réglementaire et certification, terminologie, qualité
- Environnement de travail (laboratoire, équipements, maintenance, hygiène et sécurité...)
- Conduite d'un projet de recherche selon les règles BPL
- Archivage et gestion des données et des matériaux
- Mise en situation au sein d'un laboratoire

MÉTHODES

• Cours théoriques et pratiques (Conférences et TP)



INFORMATIONS

Catégorie de l'action de développement des compétences :

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Action de formation

Effectifs: Min 8 pers. / Max 12 pers. **Documents:** Supports de cours PDF

Évaluation et validation :

Attestation de fin de formation et de

compétences

Possibilité de sessions sur-mesure

CONTACT

☑ biosciences-fc@sorbonneuniversite.fr





FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- QCM d'évaluation des connaissances acquises en fin de stage
- Apprentissage par études d'exemples concrets
- Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
- Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces
- Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

